

Actualité

Haro sur la pêche profonde

Un appel a été lancé hier pour interdire cette technique qui racle les fonds marins et sacrifie des dizaines d'espèces de poissons.

Frédéric Mouchon | Publié le 17 sept. 2013, 07h00



La technique de la pêche en eaux profondes consiste à laisser traîner derrière de grands chalutiers d'immenses filets lestés qui labourent les fonds marins jusqu'à 1 800m sous la surface. (Biosphoto/Nicolas Gasco.)

Lingue bleue, grenadier de roche, sabre noir... près de 300 bateaux dans le monde, dont une dizaine battant pavillon tricolore, sillonnent les océans pour capturer ces poissons de grande profondeur. Leur technique de pêche : traîner derrière eux d'immenses filets lestés qui raclent les fonds marins jusqu'à 1800 m sous la surface. Alors que la Commission européenne propose d'interdire cette pratique dans un délai de deux ans, des élus, des chercheurs et des personnalités de renom comme le patron de Virgin, [Richard Branson](#), ou [Nicolas Hulot](#), ont lancé hier depuis le Grand Palais un véritable SOS, dénonçant les conséquences désastreuses de ces chalutages en eau profonde sur la biodiversité marine.

« Pour trois poissons pêchés commercialisables, plus d'une centaine d'espèces remontées à la surface sont sacrifiées, rejetées mortes en mer, affirme Claire Nouvian, la présidente de l'association Bloom, qui milite depuis des années contre cette pratique. C'est comme si d'énormes bulldozers labouraient le fond des océans en dévastant au passage des écosystèmes multimillénaires comme des colonies de coraux vieilles de 10000 ans. » Les scientifiques n'hésitent d'ailleurs pas à comparer le chalutage profond à la déforestation en Amazonie. « La pêche profonde transforme les mers en désert » dénonçaient hier les experts réunis au Grand Palais.

« Entre Marseille et Barcelone, il n'y a plus un mètre carré de fond marin qui ne soit marqué par des traces de chalutage, explique Gilles Bœuf, le [président](#) du Muséum d'histoire naturelle. Dans les grandes profondeurs, certaines espèces ancestrales vivaient déjà il y a plusieurs millions d'années ! » Des espèces d'autant plus vulnérables qu'elles sont caractérisées par une croissance lente, une maturité sexuelle tardive et un faible taux de fécondité. « Les poissons profonds sont aussi fragiles que les éléphants », souligne l'association Bloom.

Entre 1950 et 2008, la France à elle seule a capturé 573500 t de poissons d'espèces profondes. Neuf chalutiers français pratiquent cette technique de pêche. « Nous avons demandé il y a quinze ans la mise en place de quotas et le gel des captures dans les zones sensibles », se défend Hubert Carré, directeur général du comité national des pêches maritimes. Il assure que « 90% des fonds situés entre 400 m et 1500 m ne sont pas impactés par la pêche chalutière, parce que les bateaux pêchent toujours au même endroit et des zones d'évitement ont été mises en place ».

Claire Nouvian voit de son côté des raisons d'espérer. « La pêche de l'empereur a été interdite en 2010 car les stocks étaient en chute libre et le chalutage profond a déjà été stoppé aux Açores, à Madère et aux Canaries », souligne la présidente de Bloom, qui espère désormais que l'Europe interdira définitivement cette pratique de pêche au-delà de 400 m

de profondeur.

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2013